

Le discernement en catéchèse, une étape nécessaire

Le discernement est un exercice qui nous entraîne à rechercher en tout temps et en toutes circonstances la volonté de Dieu et à nous y soumettre.

Les évangélistes que nous sommes et qui ont pour mission de proclamer le Christ, notamment, auprès des enfants et de leurs familles, ont ainsi un outil puissant pour les emmener à la rencontre du Seigneur. Ce faisant, nous formons le peuple qui vit de son amour et qui agit pour sa gloire.

Discerner c'est choisir

Le dictionnaire définit le discernement comme l'opération qui sépare, distingue, met à part des choses.

« Discerner c'est distinguer dans la vie ou dans les événements, le vrai et le faux, l'utile et l'inutile, le bon et le moins bon dans le but de faire les bons choix. »¹

Les bons choix pour nous, ce sont ceux qui nous permettent d'amener les enfants à rencontrer le Christ et à vivre de sa vie. Nous savons bien que notre tâche s'en trouve facilitée lorsque la famille s'engage aussi sur ce chemin.

Le discernement permet aux chrétiens de chercher et de trouver la volonté de Dieu et d'organiser leur vie selon cette volonté et en respectant leur liberté.

Le discernement peut être personnel pour ajuster sa vie à Dieu, pour choisir de faire ce qui lui plait. Il peut être communautaire pour « accomplir la mission reçue du Seigneur et pour rejoindre ceux à qui la communauté est envoyée. »²

Dans les deux cas, la démarche nécessite de se demander quelle est la volonté de Dieu en ce temps. Elle est donc un acte de foi car elle implique la conviction que

Dieu est à l'œuvre. Que le discernement soit personnel ou communautaire, il ne se fait pas seul. Se détacher, prendre de la hauteur par rapport à une situation nécessite que l'on n'y soit pas impliqué.

Un contexte difficile

Le contexte de mutations et de crises successives que nous connaissons aujourd'hui nous oblige au discernement. Car lorsque les conditions de la vie sont « normales », c'est-à-dire conformes aux normes prévues, il suffit de les appliquer. Et lorsque la situation comporte des imprévus, appliquer les normes telles quelles peut aboutir à des insatisfactions voire à de la lassitude. Tel est, nous semble-t-il, notre cas aujourd'hui en matière de catéchèse : nous souhaitons qu'à la fin de son parcours d'initiation chrétienne, l'enfant puisse vivre en chrétien, selon les normes de l'Église, qu'il cherche toujours à suivre Jésus dans sa vie, par sa prière et par ses actions, avec sa famille. Or, il arrive que nous ne sommes pas pleinement satisfaits de ce que nous proposons à vivre aux enfants et de ce que nous-mêmes vivons avec eux. L'aptitude au discernement est donc nécessaire.

Un chemin spirituel

La tradition ignatienne donne une place importante au discernement. Selon la présentation de Patrick Goujon,³ le discernement est un chemin spirituel ponctué par trois actions : considérer la situation, se recueillir et juger. C'est un chemin spirituel : il implique donc l'écoute de l'Esprit du Christ qui nous éclaire dans la situation « imprévue ».

Considérer la situation : analyser la situation, faire attention aux circonstances. Toutes compétences et expertises sont convoquées.

Se recueillir renvoie au temps de prière. C'est dans la prière qu'on entend l'Esprit nous parler dans les cœurs et qu'on accueille la volonté de Dieu. Car il s'agit bien de cela : accueillir la volonté de Dieu, se rendre « indifférent ». Il faut comprendre ici que « être indifférent » ne signifie pas « ne pas être concerné », « être insensible » ou « n'avoir aucun désir ». Selon saint Ignace on devrait comprendre comme « vouloir une chose et ne pas le vouloir selon ce que notre Seigneur mettra en sa volonté et ce qui lui semblera meilleur. » Notre attitude devrait donc plutôt être l'abandon total et la confiance en Dieu.

Vient ensuite le temps de la décision prise en raison et dans la prière. Cette manière de faire garantit une liberté d'esprit puisque c'est la volonté du Seigneur qui se manifeste et sa grâce est donnée en soutien à celui qui choisit de le suivre malgré quelques difficultés prévisibles.

Ce n'est donc pas ses intérêts propres qui guident la décision mais la confiance en l'amour de Dieu pour l'homme et le désir qu'il a d'y répondre. Celui qui entame cette démarche est disposé à s'associer à l'œuvre de Dieu dans le monde, à faire advenir le Royaume.

En bon jésuite, il n'est pas étonnant que le pape François appelle tous les chrétiens au discernement. Il est bon de relire avec attention les parties dédiées à ce sujet dans *Gaudete et exultate* (§§ 166-177). Le discernement est « un don qu'il faut demander » dans la prière, y écrit le pape. Il nous est nécessaire pour savoir si un événement nouveau est « le vin nouveau de Dieu ou une nouveauté trompeuse de l'esprit du monde » (§168) ; et, pour la mission, « ne pas avoir de limites pour ce qui est grand, pour ce qu'il y a de mieux et de plus beau ». (§169)

1- André Fossion, « Le discernement selon la tradition ignatienne » revue *Lumen Vitae* - Vol. LXXV, n° 2020-1 - p. 15-21.

2- Giamoco Costa, « Discernement et synodalité », revue *Lumen Vitae* - Vol. LXXV, n° 2020-1 - p. 31-37.

3- Patrick Goujon, « Le discernement comme art de vivre le Royaume », revue *Lumen Vitae* - Vol. LXXV, n° 2020-1 - p. 69-74.